



# Groupe de travail Bénévolat/EHPAD-MARPA

28 Avril 2023

CLIC DU PAYS BELLEGARDIEN

VALSERHONE

### **Présents :**

Madame Monique DORNIER, Bénévole  
Madame Chantal DUPONCHEL, Bénévole  
Madame Claude CARJOT, Bénévole  
Madame Monique PILLARD, Bénévole  
Madame Jacqueline MENU, Bénévole  
Madame Jacqueline RADISSON, Bénévole  
Madame Catherine MONNERET, Directrice de la MARPA de Champfromier  
Madame Marie HALLEUX, Animatrice à l'EHPAD St Vincent, Valserhône  
Madame Jocelène MICOUD, Animatrice à l'EHPAD La Croix Rouge, Valserhône  
Madame Lolita PICCINI, Animatrice à l'EHPAD Sœur Rosalie, Confort  
Madame Marie-Louise Vincent, Assistante de coordination du Pôle Seniors et Santé-CLIC, CCPB  
Madame Hélène ANTOINE, Responsable du Pôle Seniors et Santé – CLIC, CCPB

### **Excusés :**

Madame Catherine BERTRAND, Responsable des Moyens Généraux, EHPAD Croix rouge, Valserhône  
Madame Jacqueline PUTHET, Directrice des EHPAD St Vincent, Valserhône et Sœur Rosalie, Confort  
Monsieur Gilles FAVRE, Président de la MARPA, Champfromier  
Madame Régine LANCON, Bénévole  
Monsieur André POUGHEON, Bénévole  
Monsieur Roland BIASETTI, Bénévole  
Madame Odette DUPIN, CCAS de Valserhône

- *Accueil*
- *Rappel des missions du CLIC et de l'historique de la création du groupe de travail sur le bénévolat en établissement par la Commission des Aînés*
- *Présentation de l'ordre du jour*
- *Tour de table et présentation des présents*

## ➤ 1. Retour sur le démarrage du bénévolat - Tour de table :

- **Les bénévoles :**

**Les bénévoles ont pris leur marque et apprécient le contact résident/animatrice. Ils sont 9 au total.**

Ils sont rassurés sur leur fonction vis à vis de l'animatrice qui les encadre et apprécient d'avoir le programme des animations pour le mois quand cela est possible.

Si cela est possible, ils aimeraient être renseignés sur le retour des présents aux animations.

Certains trouvent qu'ils sont peu ou pas sollicités par les EHPAD.

Certains bénévoles aimeraient plus de relation individuelle avec les résidents.

**Ils sont tous ravis de l'accueil et de l'intérêt que leur portent les résidents et ont vite pris leurs repères et leurs habitudes : ils sont attendus par les personnes âgées avec impatience !**

- **Les établissements :**

**Lolita et Jocèle** font un planning à la semaine et **Marie** au mois.

Cela demande beaucoup de préparation en amont et souvent il y a des changements de dernière minute.

Il faut aussi compter avec les aléas du temps (cf. Activité jardinage, sortie).

**En priorité les bénévoles sont missionnés pour de l'encadrement en appui aux animatrices** (fête des anniversaires, rencontre intergénérationnelle).

Pour **Lolita**, **EHPAD Sœur Rosalie**, le planning sert de cadre, et permet au bénévole de voir l'ensemble des activités proposées et de s'investir sur d'autres créneaux, si envie.

**Lolita** a pensé faire un Doodle mais trop compliqué à mettre en place, et à entretenir.

A l'**EHPAD de la Croix Rouge**, **Jocèle** a l'appui de Monique Dornier sur une activité récurrente du mercredi, le tricot.

Mais principalement, **Jocèle** sollicite les bénévoles au coup par coup sur les temps du samedi, du soir.... (Participation aux festivités du territoire).

Pour les autres activités, elle est aidée par le personnel de l'EHPAD. Pour elle, le nombre de bénévoles est suffisant.

**Jocèle** insiste sur le fait que même si le bénévole a un empêchement de dernière minute, l'activité se fera de toute manière.

Pour **Marie**, **EHPAD St VINCENT**, le planning au mois des activités est une lourde charge de travail, et n'est pas une base sereine pour les bénévoles, car il y a trop de changement de dernière minute. De plus, refaire le planning, envoyer les modifications aux bénévoles est trop chronophage.

Elle ne sollicite pas pour l'instant les bénévoles car ses besoins se résument à de l'aide sur les animations ponctuelles (sorties).

Des bénévoles institutionnels interviennent déjà dans sa structure, et suffisent à son organisation.

Par contre pour les sorties, **Marie** aura besoin pour l'été, de chauffeur du bus « le petit rapprocheur ».

**Catherine MONNERET, MARPA**, fonctionne en mode hybride : une partie de l'organisation de la structure fonctionne uniquement grâce à des bénévoles.

Pour les animations régulières, des bénévoles institutionnels interviennent déjà à la MARPA.

**Catherine** aimerait plus de bénévoles, mais elle a du mal à les recruter : Est-ce la distance ? doit-on faire un mail ciblé, suivant les désirs des bénévoles (sorties, belote) ?

Elle indique que Mr POUGHEON (excusé) ne pourra plus être chauffeur du bus, suite à des problèmes de santé. Mr MULTARI sert de remplaçant. Il n'a pas signé toutes les conventions (voir avec les CLIC). Cependant, il faut recruter des chauffeurs pour le bus, afin d'assurer les sorties de l'été.

## ➤ 2. Redéfinition de l'organisation

Au vu des retours, depuis Décembre l'action s'est développée de 2 façons différentes :

- ❖ Le bénévolat classique, avec des séances régulières : cependant, ce n'est pas l'objectif premier de ce groupe, tel que défini par le précédent groupe de travail.  
Ce bénévolat sort du cadre du groupe de travail Bénévolat de la Commission des Aînés.  
Les personnes intéressées s'organisent alors, en interne avec les animatrices des EHPAD.
- ❖ Le bénévolat ponctuel, où les animatrices sollicitent l'ensemble des bénévoles (sorties, anniversaires, loto...).  
Il est important de noter que le bénévolat est une aide ponctuelle, il n'y a pas de caractère obligatoire. Le bénévole a toute possibilité d'annuler (en prévenant suffisamment à l'avance), de partir en vacances, ou d'arrêter le bénévolat.

**→ Les personnes intéressées par la conduite du bus pour les sorties pourront être renseignées, lors d'une visite à la MARPA qui sera organisée avant l'été. A cette occasion Marie montrera la façon de fixer les fauteuils, les ceintures, etc.**

Le point sur l'organisation redéfinie ce jour :

- *Les animatrices ciblent les animations ou elles désirent la participation des bénévoles, avec le nombre « idéal » de participants.*
- *Les animatrices envoient le planning « de sollicitation » à tous les bénévoles si besoin.*
- *Les bénévoles répondent au mail en faisant « répondre à tous » afin que tous aient une vision globale de la participation et des éventuels « trous ».*
- *Quelques jours avant, les animatrices font un retour sur leur demande (nombre suffisant/insuffisant de bénévoles)*
- *Si l'activité est annulée, les animatrices préviennent par mail ou par téléphone si les délais sont courts.*

- *Si un bénévole a un empêchement, il doit prévenir l'animatrice suffisamment à l'avance.*
- *Cette organisation se fait avec la bonne volonté de chacun et les éventuels « incidents » doivent être pris avec bienveillance.*
- *Pour l'instant, les actions des bénévoles ne se font qu'en direction du public des EHPAD, et pour des actions de groupe.*
- *Pour info, et de façon à créer du lien et des interactions, les plannings d'animation sont envoyés aux autres structures EHPAD/MARPA quand cela est possible.*

### ➤ 3. Modalité d'intégration des nouveaux bénévoles

Il est important de ne pas laisser partir les personnes qui sont intéressées par le bénévolat, car ces futurs bénévoles vont permettre de garder une dynamique, de remplacer les personnes qui quittent le groupe, et de faire bénéficier les EHPAD/MARPA de compétences différentes.

Le groupe propose de regrouper les intégrations en faisant 2 sessions par an, ou moins suivant les besoins.

- Les aspirants bénévoles seront tout d'abord reçus au CLIC, ou il leur sera expliqué les objectifs et le fonctionnement du groupe.
- Dans un deuxième temps, ils visiteront les EHPAD/MARPA.
- Le CLIC se chargera de faire signer et suivre les conventions.

**→ Pour l'instant les EHPAD fonctionnent avec les bénévoles historiques et les interventions ponctuelles du groupe bénévolat sont suffisantes.**

**Par contre la MARPA souffre d'un manque de bénévole au sens large.**

**Le groupe décide qu'en attendant l'ouverture à l'automne des nouvelles intégrations, les personnes intéressées seront dirigée vers la MARPA.**

### ➤ 4. Le point presse

Il est important de valoriser l'action menée par la commission des aînés, cependant pour l'instant il n'est pas opportun de recruter.

Le point presse servira à montrer l'évolution de l'action, et de faire le point en montrant le nombre de bénévoles, le nombre de participations aux ateliers des EHPAD/MARPA.

**→ Il est décidé d'organiser un point presse courant septembre, éventuellement sous forme de dossier de presse, préparé et validé en amont par tous + photos.**

### ➤ 5. Prochaine rencontre

**→ Il est décidé de faire un nouveau point sur l'action Bénévolat /EHPAD-MARPA en fin d'année 2023. La date est à définir.**

### ➤ Remerciements

**Fin de séance**